Compte rendu du Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail du 09 mars 2017

Ouverture de la séance à 9h30.
Lecture de la déclaration liminaire de **F.O.-DGFIP** Sarthe annexée au CR.

1. Validation du PV du CHS-CT du 16 janvier 2017 (avis)

Approbation unanime.
L'avis du CHS-CT porté sur la fiche d'impact de l'accueil personnalisé sur rendez-vous sera transmis aux membres du CTL. Nous rappelons que nous avons voté contre ce projet qui engendrera de fait un recul du service public (baisse de la fréquentation de nos locaux par les usagers, suppression d'emplois).

2. Projet immobilier de création du Centre de Contact du Mans, rue Pasteur

Le médecin de prévention (MDP) rappelle la réglementation (décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique modifiée 2011).
Elle ajoute que des progrès sont à faire en matière de communication du projet en amont, et qu'en l'état, sa décision est suspendue au motif de manque de documents.

Au regard des moult recommandations du MDP, une attention particulière sera portée sur les surfaces/agents (8,4 m2 à 9,3 m2 par poste de travail : surface insuffisante au vu de l'INRS), matériel acoustiques et la conduite à tenir par l'encadrement en cas d'accident, l'ambiance lumineuse et thermique, l'hydrométrie (important sur le plan oculaire), le positionnement des bureaux, salle de repos et de repas (tisanerie).

Le DDFIP déclare qu'un cahier des charges sera élaboré.
L'ensemble du CHS-CT regrette de ne pas disposer des rapports de l'ISST (Inspecteur Santé Sécurité au Travail) et du MDP qui en outre déplore que le 1er étage de Pasteur reste en friche immobilière. En effet, les amplitudes horaires de travail nécessiteraient un local convivial et une salle de repos à la hauteur du personnel rentrant (50 personnes). Toutefois l'utilisation du 1er étage nécessiterait des travaux de mise aux normes de sécurité dont le DDFIP n'est pas disposé à financer (c'est la crise).

Les travaux de plomberie seront discutés avec la DG et ceux de la tisanerie avec M. Palussière et le CDAS.

Un GT se réunira fin mars-début avril 2017.

3. Projet immobilier du CDFiP de la Ferté Bernard

Présentation de Mme Méron qui annonce l'apport technique d'un maître d'œuvre et l'assistance de l'antenne immobilière de Nantes.

Le MDP demande des plans à l'échelle et orientés afin de mieux visualiser le projet.

L'installation se fera au mieux fin 2017.

4. Point sur la démarche ergonomique du CDFiP de Montval-sur-Loir

L'ergonome s'est déjà rendu 2 fois sur place et doit intervenir encore 2 autres fois avant de donner ses propositions en matière de travaux (cloisons) ou positionnement des unités de travail.

5. Comptes rendus des visites de sites des SIE du Mans, de Fresnay sur Sarthe et de Conlie

SIE Le Mans : porter une attention particulière sur la signalétique, le remplacement de fauteuils dégradés.
Le MDP rappelle que l'utilisation de tapis de souris ergonomiques doit être mesurée et sous réserve de son avis.

CDFiP Fresnay sur Sarthe : les agents ressentent un isolement et un manque de formation.
Un intérêt particulier devra être porté sur la situation de ce poste qui compte 2 EDR depuis plusieurs années.

Des travaux sont à prévoir : isolation des portes et fenêtres, nettoyage et peintures des murs du poste, nettoyage des bouches VMC, changement de lavabo et de robinet.

CDFiP de Conlie : travaux urgents : revoir le nombre de prises électriques de ce bureau.
NB : La fermeture des trésoreries implique un retour des matériels fournis par le CDAS au délégué de l'action sociale.

L'harmonisation des écrans n'est pas encore réalisée à Conlie alors que cette mesure est préconisée en cas de restructuration/fermeture.
Le MDP demande un tableau des suites données aux actions recensées au sein des sites visités.

6. Présentation du budget 2017

82 049€ pour 699 agents comptabilisés dans le département soit 117,38€ /agent.
Certaines dépenses (actions de formation) ont déjà été actées. À ce jour, il reste 43 000€ de disponible.
Les actions de formation de Ouest Prévention (ergonomie des bureaux et prévention des TMS) envisagées de manière décentralisée ont été abondées de 3 000€.

7. Devenir du service courrier du CDFiP du 33 avenue de Gaulle Le Mans

Une étude est en cours pour une installation principale du courrier à la DDFIP et un local réception/départ de courriers au CDFiP.
Affaire à suivre.

8. Présentation de la note d'orientations2017 et de ses annexes

Cette note est disponible sur Ulysse : Accueil > Les AGENTS > Vie de l'agent > Conditions de vie au travail

9. Examen du registre SST

Toujours des problèmes de chauffage sur des sites extérieurs (St Calais, Sablé sur Sarthe).

10. Accident de travail : Néant

11. Fiche de signalement

Suite à l'intervention du DDFIP, une personne a été pénalement poursuivie et condamnée à une amende.

Examens des refus motivés éventuels des propositions d'aménagement de poste du MDP

Pour un aménagement de poste, 2 volets sont à étudier : un volet physique et un volet condition de travail.
Aucun refus n'est à signaler.

13. Calendrier 2017

Prochains CHSCT arrêtés au **24/04/2017** et **16/05/2017**
2 GT : **28/03/2017** (budget) et **31/03/2017** (Centre de Contact). *Nous attendons aussi vos propositions.*

14. Questions diverses

- Revoir le local à vélos de Nicot qui n'est plus utilisé actuellement (déjection de pigeons, fermeture local).
- Suite à notre intervention relative au ressenti des agents ayant subi des restructurations ou fermetures de trésoreries, l'administration répond les avoir rencontrés (sauf Paierie départementale) et que rien de particulier n'est à signaler.
- Pôle téléphonique campagne IR : Le MDP et l'ISST demandent le plan d'aménagement avant la campagne.
- Règlement intérieur de la DDFIP 2011 : rappel portant sur l'alcool en milieu professionnel.

Remarque :
Dans la note d'orientation 2017 il est rapporté que « *les présidents de CHSCT rappellent souvent l'importance du médecin de prévention dans la définition et la mise en œuvre d'une politique de prévention en matière de santé et sécurité au travail.* »
Par son éclairage et sa force de détermination dans l'étude des projets, notre MDP départemental confirme cette position à laquelle nous associons l'ensemble des acteurs de prévention, l'ISST et l'assistant de prévention.
Leurs connaissances professionnelles sont des atouts sur lesquels l'administration doit s'appuyer et surtout **RESPECTER**, dans le but d'améliorer les conditions de vie des agents.

********** fin à 13 h 30 **********

Vos représentants au CHSCT :

- Jean-Yves PERDRIAU	Pôle CE Le Mans	tel : 02.43.83.82.86
- Anne PUJOL	Paierie Départementale	tel : 02.43.77.50.47

Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr **Site Web départemental FO-DGFIP /** http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/